

Réf: Dossier N° : 004825

Avis de constitution

SOCIETE « HOTELLERIE RESTAURATION TOURISME AFRIQUE » en abrégé « HORETA »

Siège social: ABIDJAN PLATEAU BOULEVARD CADRE

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du jeudi 07 décembre 2020, reçus par Me Serge ROUX , et enregistrés au CEPICI le 03 mars 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques

Dénomination sociale: « HOTELLERIE RESTAURATION TOURISME AFRIQUE » en abrégé « HORETA ».

Objet: VENTE D'EQUIPEMENT D'HOTELLERIE, DE RESTAURATION ET DE TOURISME

**VENTE DE FOURNITURES ET PIECES DE RECHANGE
D'EQUIPEMENTS D'HOTELLERIE, DE RESTAURATION ET DE**

Capital social: 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN PLATEAU BOULEVARD CADRE

GÉRANT: LAGO DALEBA DIANE CHRISTELLE MURIELLE

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B13-00726 du 03/06/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°05185/GTCA/RC/2021 du 03/06/2021

